



Moniteur des caisses de pension Swisscanto au 31.12.2010

Résultats du Moniteur des caisses de pension Swisscanto
pour le quatrième trimestre 2010:

Stagnation des taux de couverture moyens

Evolution des taux de couverture

Institutions de prévoyance selon le taux de couverture

Institutions de prévoyance selon les rendements réalisés

Stagnation des taux de couverture moyens

Le moniteur des caisses de pension Swisscanto présente pour le 4^e trimestre 2010 une quasi-stagnation des taux de couverture moyens par rapport au trimestre précédent, à 104,5% pour les caisses de pension de droit privé et à 91,8% pour les caisses de droit public.

Pour le quatrième trimestre 2010, le moniteur des caisses de pension Swisscanto ne présente pas d'amélioration de la situation de financement des institutions de prévoyance suisses. Au 31 décembre 2010, les taux de couverture ont stagné à leur niveau du trimestre précédent et ont donc retrouvé de facto leur niveau du début d'année.

Avec un taux de couverture de 104,5%, les réserves pour fluctuation de valeur des caisses de pension de droit privé sont restées pratiquement inchangées par rapport au trimestre écoulé. Les caisses de droit public continuent à présenter un découvert avec un taux de 91,8%, mais ne sont plus soumises aux mêmes pressions en raison de la décision récente du Parlement de fixer l'objectif de recapitalisation à 80%.

Au 31 décembre, 60% des caisses de pension de droit public et 15% des caisses de droit privé se trouvent en découvert. La proportion de caisses de pension en découvert des institutions de droit public est nettement plus élevée que pour les caisses de droit privé.

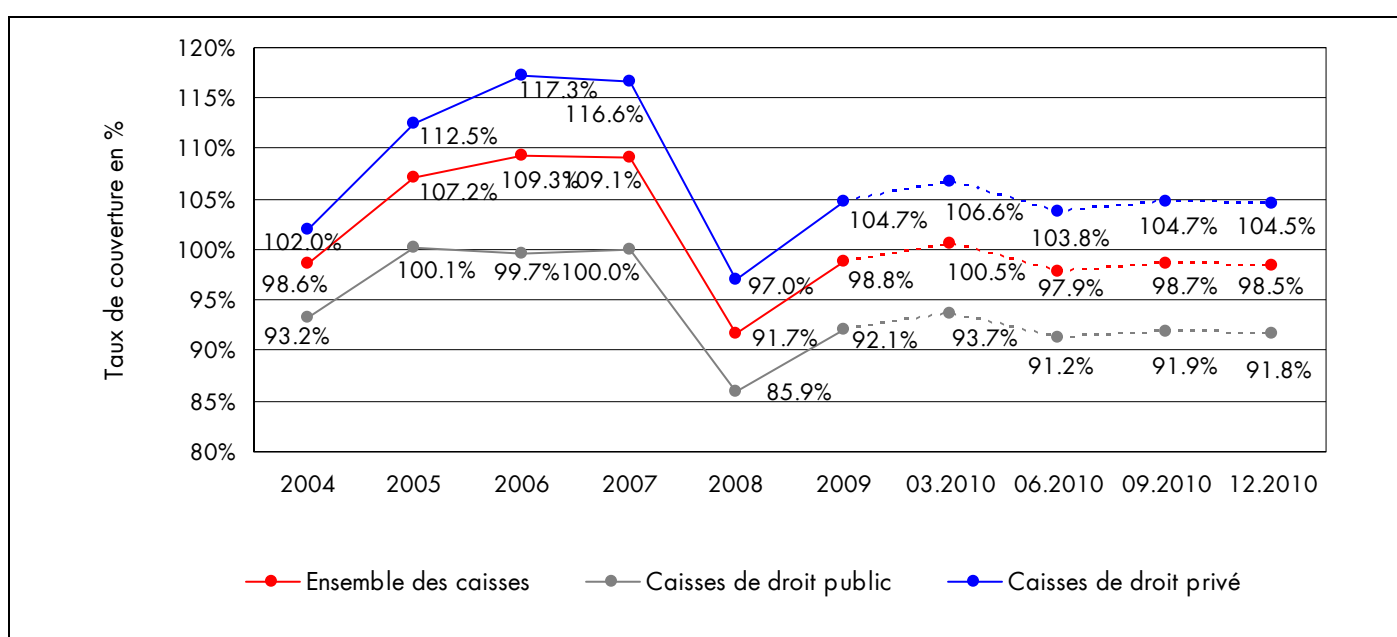
Le moniteur des caisses de pension Swisscanto se base sur les données de l'examen des risques AWP/ Complementa et de l'enquête Swisscanto auprès des caisses de pension. Les estimations au 31 décembre 2010 reposent sur les indications effectives au 31 décembre 2009 fournies par 420 institutions de prévoyance totalisant une fortune de CHF 400 milliards. Les estimations sont établies sur la base des évolutions du marché et de la stratégie de placement choisie au début de 2010 par les participants à l'enquête. De plus amples informations figurent à l'adresse www.swisscanto.ch/moniteur-cp.



Evolution des taux de couverture

Au 4^e trimestre 2010, les taux de couverture des institutions de prévoyance sont restés pratiquement inchangés par rapport au 3^e trimestre et retrouvent ainsi leur niveau de fin 2009.

Illustration 1: Evolution des taux de couverture pondérés en fonction de la fortune, de 2004 à décembre 2010



Calculs effectués par Complemeta Investment-Controlling SA

La légère hausse des taux de couverture observée au trimestre précédent a fait place à une stagnation au quatrième trimestre.

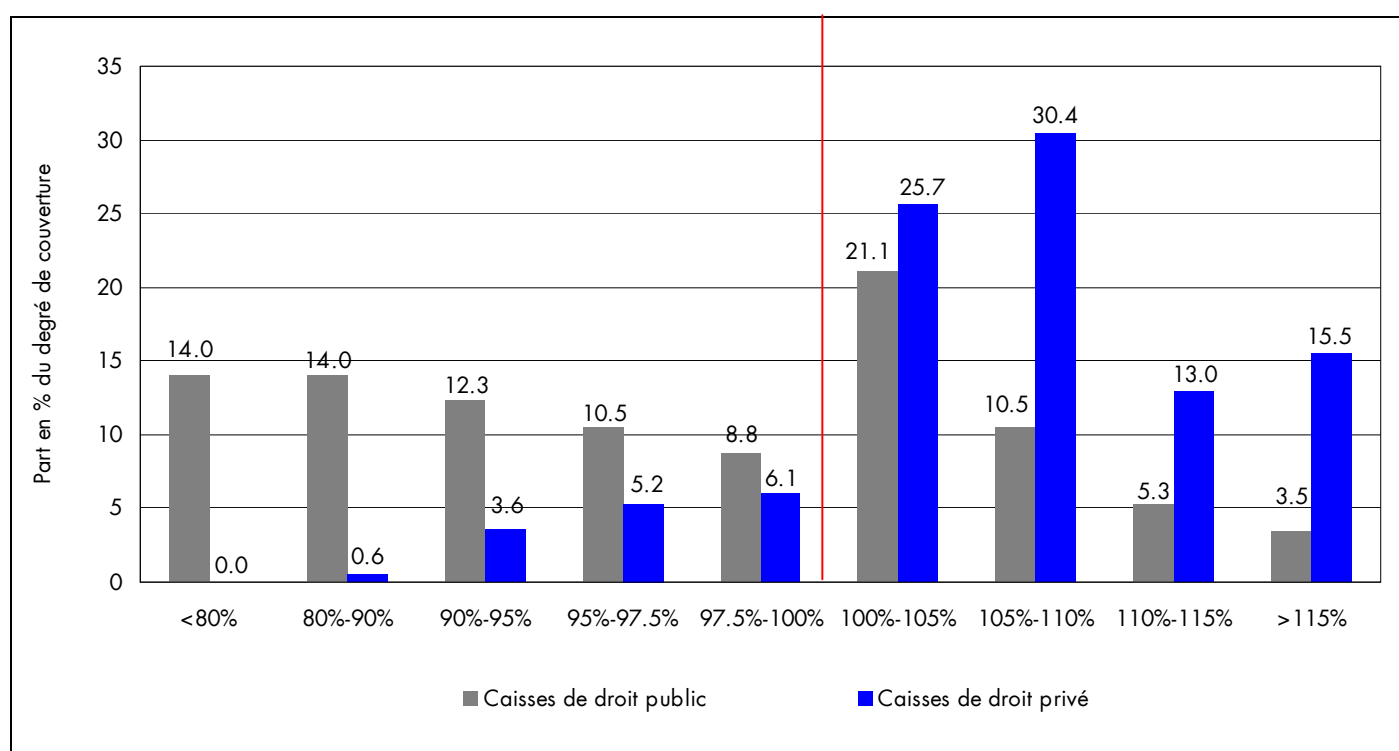
Au quatrième trimestre, les taux de couverture ont pratiquement retrouvé leur niveau de fin 2009. Dans les caisses de pension de droit privé, le taux de couverture était de 104,7% à fin 2009 et de 104,5% à fin 2010. Dans les caisses de pension de droit public, il était de 92,1% à fin 2009 et de 91,8% à fin 2010.

Globalement, la couverture, pondérée en fonction de la fortune sur l'ensemble des caisses, est passée de 98,7% à 98,5%.

Institutions de prévoyance selon le taux de couverture

A fin décembre 2010, 15% des institutions de prévoyance recensées de droit privé se trouve en découvert.

Illustration 2: Pourcentage des IP de droit privé et de droit public selon l'amplitude du taux de couverture (31.12.10)



Calculs effectués par Complementa Investment-Controlling SA

La répartition des institutions de prévoyance par plages de taux de couverture au 31 décembre 2010 révèle, par rapport aux chiffres moyens, des détails intéressants pour les deux groupes des institutions de prévoyance de droit public et de droit privé. Près de 30% des caisses de droit public présentent un taux de couverture inférieur à 90%, 14% n'atteignent même pas 80%. Dans le secteur du droit privé, seules 0,6% des caisses ont une couverture de moins de 90%.

Environ 85% des caisses de droit privé et 40% des caisses de droit public sont «hors d'eau» – c'est-à-dire avec une couverture de 100% ou plus.

La limite de 110%, qui représente un indicateur de réserves pour fluctuation de valeur suffisantes et donc d'une capacité intégrale à prendre des risques, a été atteinte par une proportion de 28,5% des caisses de droit privé et 8,8% des caisses de droit public.

Taux de découvert*

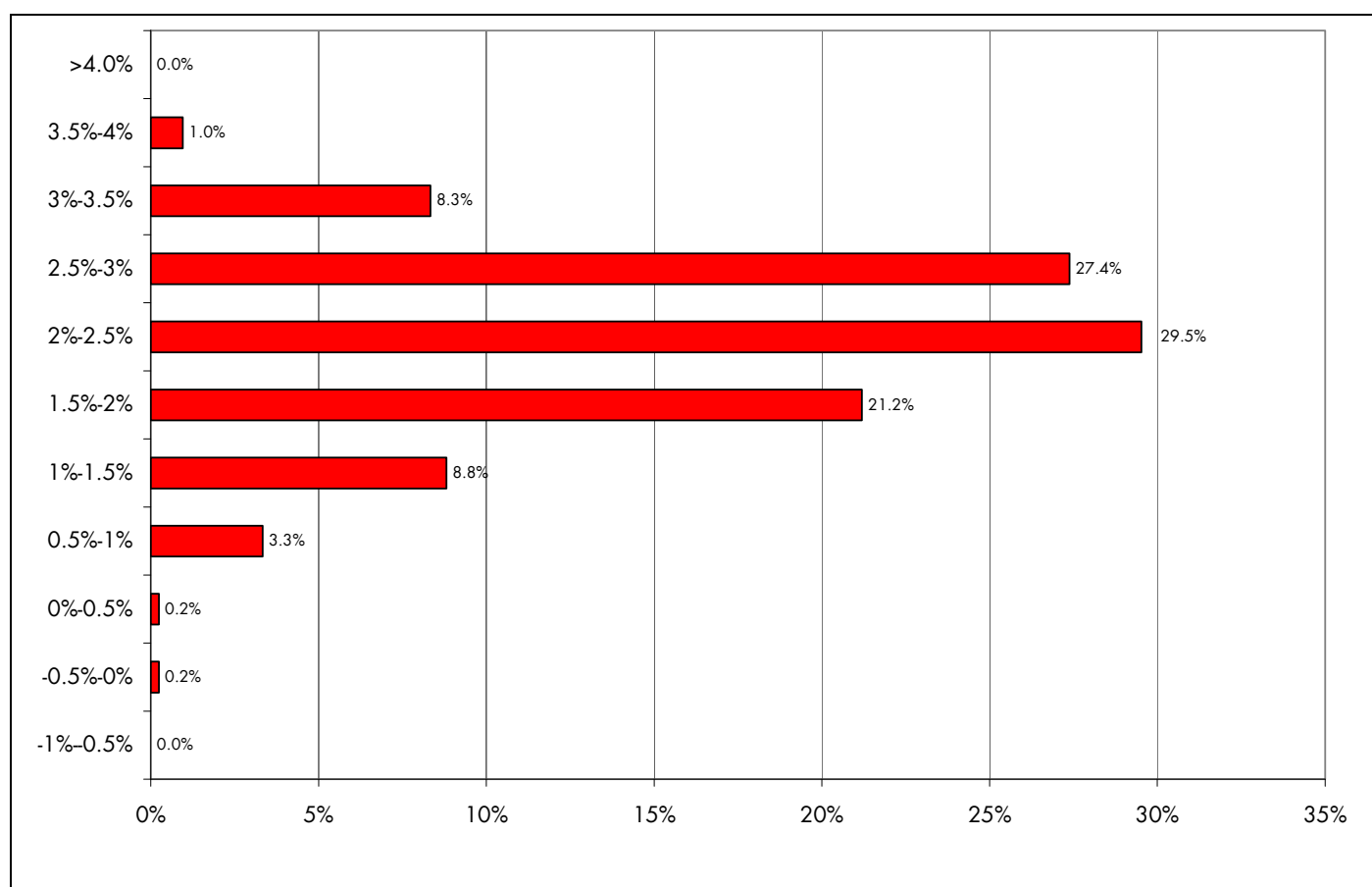
	12.2009	12.2010
IP de droit privé	16,3%	15,5%
IP de droit public	63,2%	59,6%
Ensemble des institutions de prévoyance	22,7%	21,5%

*Echantillon: 420 IP

Institutions de prévoyance selon les rendements réalisés

Le contexte de marché au quatrième trimestre n'a contribué qu'à une amélioration infime des rendements des institutions de prévoyance recensées.

Illustration 3: Rendements réalisés par l'ensemble des institutions de prévoyance prises en considération, en pour cent depuis 1.01.2010



Calculs effectués par Complementa Investment-Controlling SA

La performance calculée selon la structure de la fortune (allocation des actifs, ou Asset Allocation) donne un rendement moyen de 2,0% (avec pondération en fonction de la fortune) pour les caisses recensées, dans la période entre le 1- janvier 2010 et le 31 décembre 2010. Aucune différence n'est observée entre les caisses de droit public et de droit privé.

Au quatrième trimestre, le contexte de marché n'a apporté qu'une contribution infime à l'amélioration des rendements des institutions de prévoyance. Les rendements réalisés en 2010 ont été trop faibles par rapport aux rendements théoriques.

Vos interlocuteurs

Othmar Simeon

Responsable Conseil en prévoyance professionnelle
Téléphone: +41 58 344 41 32
E-mail: othmar.simeon@swisscanto.ch

Konrad Niklewicz

Responsable Conseil en prévoyance professionnelle Pully
Téléphone: +41 58 344 42 82
E-mail: konrad.niklewicz@swisscanto.ch

Peter Bänziger

Responsable Asset Management/Chief Investment Officer
Téléphone: +41 58 344 49 50
E-mail: peter.baenziger@swisscanto.ch

Marcel Baumann

Responsable de projet Marketing
Téléphone: +41 58 344 44 97
E-mail: marcel.baumann@swisscanto.ch

Les informations contenues dans le présent document ont été rassemblées par Swisscanto Asset Management SA avec le plus grand soin. Les informations et les opinions proviennent de sources fiables. Malgré une méthodologie professionnelle, Swisscanto Asset Management SA ne peut pas garantir que ces indications soient exactes, exhaustives ni actuelles. Les chiffres de performances se rapportent au passé et ne constituent pas une garantie d'évolution pour l'avenir. Swisscanto Asset Management SA dégage toute responsabilité pour des investissements effectués sur la base du présent document. Les informations qui y figurent ne constituent une offre que dans la mesure où elles sont expressément qualifiées comme telles. Le présent document ne peut être utilisé à des fins publiques ni commerciales sans l'accord préalable écrit de Swisscanto Asset Management SA.

Swisscanto Asset Management SA, janvier 2011